

Le Padel au Primerose



Ouverture de 2 terrains de Padel
en avril 2021 !



Editeur responsable : Les Amis du Primerose

Siège social : avenue du Gros Tilleul 41-43, 1020 Laeken
n° 0414 001 542

Renseignements : Frédéric Kohn

0497/63 40 59 - frederic.kohn@batd.eu

R. Primerose C.B. : 02/478 36 40

www.batd.eu



Cotisation annuelle 15/04/2021 - 15/04/2022	Adultes	Etudiants
Padel	195 €	155 €
Padel + Tennis	Tennis + 130 €	Tennis + 95 €
Ville de Bruxelles TAB	145 €	125 €
Heures volantes	25 €	25 €



Bulletin d'inscription

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Mail :	
GSM :	
Date de naissance :	
Choix cotisation :	

Montant à payer sur BE49 1096 6113 5871

Conditions de réservation

La capacité maximum d'accueil pour deux terrains de Padel est de 250 membres !

La priorité sera donnée aux membres au niveau des conditions de réservation de terrains par rapport aux non-membres.

Lorsque ce nombre de 250 sera atteint, les demandes d'inscription se feront sur une liste d'attente.

Merci à nos sponsors locaux !



Merci à nos sponsors nationaux !

